

**CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE PREMIER
GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE B**

Epreuve n° 2 : Epreuve constituée d'une série de six à neuf questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur l'une des 4 options proposées.

Pour chaque option, le questionnaire à réponse courte comporte des questions communes et des questions propres à l'option choisie.

ATTENTION

Vous devez impérativement composer au titre de l'option que vous avez choisie lors de votre inscription au concours. Si l'option traitée ne correspond pas à l'option choisie, les réponses ne donneront pas lieu à correction.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) modèle EN mises(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (2^{ème} partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie ...) ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Ne pas écrire au crayon à papier.

L'utilisation de la calculatrice et du plan comptable général (option comptabilité et finance) est autorisée.

L'utilisation d'ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdite.

Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou d'identifier votre copie.

Ce document contient le sujet et comporte 36 pages, numérotées de 1 à 36 :

- ***comptabilité et finance (pages 2 à 10 incluse) ;***
- ***problèmes économiques et sociaux (pages 11 à 18 incluse) ;***
- ***enjeux de la France contemporaine et l'Union européenne (pages 19 à 26 incluse) ;***
- ***gestion des ressources humaines dans les organisations (pages 27 à 36 incluse).***

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. Dans le cas contraire, demandez-en un autre au responsable de la salle.

**CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE PREMIER GRADE DE
DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE B**

Session 2013

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Epreuve écrite n°2 : Questions à réponse courte

Concours : SA CLASSE NORMALE
EXTERNE COMMUN

Session 2013

SUJET

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **COMPTABILITE ET FINANCE**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

CONCOURS EXTERNE COMMUN DE RECRUTEMENT DE SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE CLASSE NORMALE

SUJET

SESSION 2013

Epreuve d'admissibilité n°2

Durée : 3 heures – Coefficient : 2

Deux annexes sont à rendre avec la copie d'examen : l'annexe 3 et l'annexe 4.

Ne pas écrire au crayon à papier.

L'utilisation de la calculatrice et du Plan Comptable Général est autorisée.

L'utilisation d'ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdite.

Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou identifier votre copie.

Concours : SA CLASSE NORMALE
EXTERNE COMMUN

Session 2013

SUJET

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **COMPTABILITE ET FINANCE**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

I – QUESTIONS COMMUNES :

10 points

I – Après avoir présenté brièvement les différents modèles familiaux, vous exposerez à partir du texte et de vos connaissances, les principales raisons de l'évolution du modèle traditionnel. (4 points)

II – Quelle question sociale et juridique fait actuellement débat pour les familles recomposées ? (3 points)

III – La dernière phrase du document évoque la « Modernisation de l'Action Publique » (MAP). Après avoir explicité succinctement les principales dispositions de la Modernisation de l'Action Publique, vous rappellerez les dispositifs de modernisation de l'Etat mis en œuvre lors des précédentes législatures. (3 points)

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **COMPTABILITE ET FINANCE**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

LA FAMILLE SE CONJUGUE AU PLURIEL

Les évolutions contemporaines de la société ont fait éclater les cadres traditionnels de la famille. Les modèles familiaux sont aujourd'hui plus diversifiés.

Tapez le mot « famille » dans Google. Vous verrez apparaître en première page des images de familles avec le père, la mère et les deux enfants, auxquels se joignent éventuellement sur les photos suivantes, les grands-parents, voire le chien. Si les clichés ont manifestement la vie dure, la réalité sociale montre un paysage bien différent : en moins de cinquante ans, le modèle de la famille nucléaire traditionnelle – même s'il reste dominant dans les esprits – a nettement reculé. Il a laissé la place à des formes plus diversifiées : couples mariés, concubins, pacsés, familles séparées, recomposées, monoparentales, homoparentales...

Aujourd'hui, plus d'un enfant sur deux naît de parents non mariés. 73 % des 7-13 ans vivent dans des familles traditionnelles, 10 % dans des familles recomposées et 19 % dans des familles monoparentales (voir page 62), qui sont au nombre de 1,7 million, contre 700 000 il y a trente ans. Et le gouvernement s'apprête à faire voter une loi pour étendre le droit au mariage aux couples homosexuels, en leur ouvrant ainsi la porte à l'adoption plénière. On observe donc à la fois un profond remaniement des frontières traditionnelles de la famille et une capacité étonnante de l'institution à résister et à s'adapter aux changements économiques, sociaux et culturels.

Liberté et insécurité

Les mutations actuelles de la famille sont le corollaire des bouleversements sociétaux qui ont marqué le XX^e siècle. Le rythme accéléré des innovations, notamment dans les domaines de la santé et de la contraception, l'approfondissement de la sécularisation (*), les revendications égalitaires, particulièrement de la part des femmes, les aspirations à toujours plus de liberté et d'autonomie..., tous ces phénomènes ont contribué à la « démocratisation de la famille ». Pour le meilleur et pour le pire. Si chacun(e) est désormais libre, en théorie (voir encadré), de s'unir avec qui bon lui semble ou de mettre fin à son union, il est aussi susceptible d'en payer le prix. Car la liberté, qui va de pair avec le progrès des valeurs démocratiques, a aussi son revers d'insécurité chronique. « *Nous avons changé de risque* », explique Irène Théry (1). « *Hier, la hantise c'était le joug conjugal : rester attaché une vie entière, même malheureux. Aujourd'hui, c'est l'abandon : chacun peut s'entendre dire un matin "je m'en vais"* ». Et de fait, le nombre de divorces a plus que doublé depuis 1980. La probabilité pour qu'un couple marié divorce est désormais de

46 %, ce qui explique en partie l'augmentation depuis vingt ans du nombre de personnes vivant seules dans leur logement, à la tête ou non d'une famille monoparentale. Pour autant, les couples continuent à s'unir. Certes, le nombre de mariages recule depuis les années 1970 (voir graphique), mais si l'on prend en compte le nombre de Pacs, au final, on compte autant d'unions formalisées aujourd'hui (385 098 en 2011) que de mariages il y a trente ans (387 379 en 1975).

L'enfant, épice de la famille

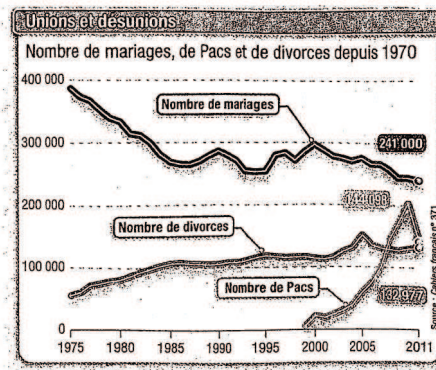
Du fait de sa fragilité et de son instabilité, ce n'est plus le couple qui fonde la famille, c'est l'enfant. Et, là aussi, les mutations sont profondes. Tout d'abord, depuis la fin du baby-boom, les femmes font moins d'enfants. Avec un nombre moyen de deux enfants chacune (voir graphique), la fécondité française est à son plus bas niveau historique, même si elle reste nettement supérieure à la moyenne européenne. Parallèlement, les familles nombreuses sont en nette diminution. Cette raréfaction s'explique par le fait que les mères de quatre enfants d'hier sont devenues des mères de deux enfants aujourd'hui. Car, la proportion de femmes sans enfant, avec un ou trois enfants, est restée quant à elle la même qu'il y a quarante ans (voir graphique).

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : COMPTABILITE ET FINANCE

Durée : 3 heures

Coefficient : 2



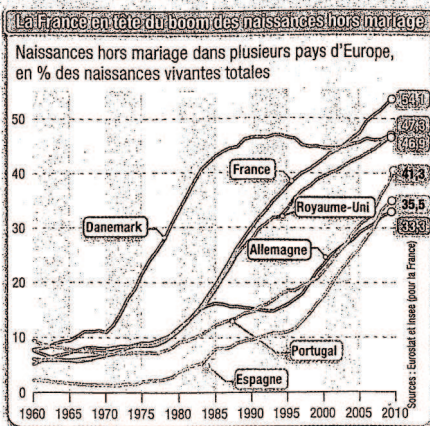
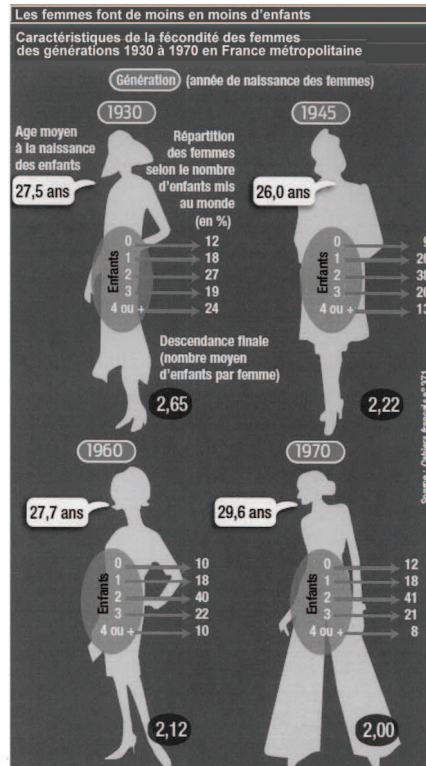
La manière de devenir parent, elle aussi, a évolué (voir page 65). Il y a désormais trois façons d'établir la filiation : par engendrement procréatif, par adoption ou avec l'intermédiaire d'un tiers donneur, dans les cas de fécondation in vitro et de procréation médicalement assistée.

Une politique familiale décalée

Toutes ces évolutions ont des conséquences sociales, économiques et juridiques auxquelles les pouvoirs publics doivent répondre. Il s'agit de faire évoluer le droit pour organiser au mieux les rela-

tions entre les personnes (mariage, filiation, héritage, etc.). Mais aussi de définir des politiques publiques afin de soutenir les familles face à la charge que représentent les enfants. C'est ce qu'on appelle la politique familiale, qui se décline en France avec la fiscalité (quotient familial), les compléments de revenus (allocations familiales, RSA, aides au logement), les prestations (aides à la garde d'enfants) et les services (centres de protection maternelle et infantile, notamment).

En termes de niveau de dépenses, la France est le quatrième pays de l'OCDE à consacrer la plus grosse part de son produit intérieur brut (PIB) à la politique familiale (3,7 % en 2009), bien qu'elle ait perdu son premier rang entre 2007 et 2009 (- 0,3 point). Parmi les réussites versées au crédit de cette politique, figure le taux de fécondité élevé de la France, même si la corrélation entre dépenses publiques familiales et natalité n'est pas évidente. En revanche, il est clair que la politique familiale, qui n'a pas de vocation redistributive, ne permet pas d'éviter les situations de pauvreté des enfants, particulièrement dans les familles monoparentales (voir page 62). Mise en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle n'a pas su s'adapter suffisamment aux mutations contemporaines de la famille. Et il n'est pas sûr que sa révision, à partir de ce mois-ci dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP), aille dans le bon sens en ces temps d'austérité. **CLAIRE ALET**



1. Propos issus d'un entretien publié dans Télérama n° 3232.

En savoir plus : « Comment va la famille ? », Cahiers français n° 371, La Documentation française, novembre-décembre 2012.

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

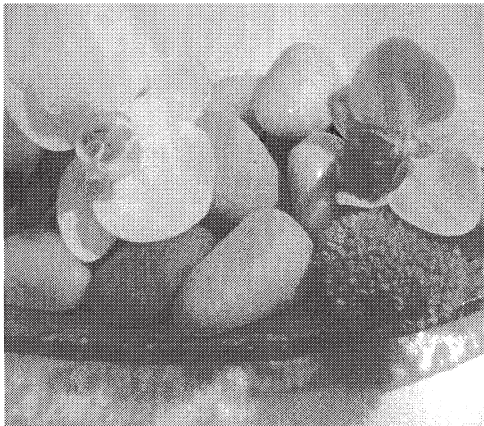
Option : **COMPTABILITE ET FINANCE**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

II – QUESTIONS RELATIVES A L'OPTION

/ 10 points



La société FORME ET BIEN ETRE est installée dans la région toulousaine au bord du golf ESTOLOS. Autour d'un espace détente sont implantés piscine chauffée, hammam, sauna, terrasse panoramique avec jacuzzis. Des professionnels expérimentés dispensent quotidiennement des cours collectifs de sport, de relaxation et d'aquagym. Véritable espace de bien-être, l'Institut propose également un panel de prestations très variées à travers des soins à la carte (balnéothérapie, soins esthétiques, soins du corps, modelages...) et des forfaits à thème de 1 à 5 jours.

Amortissement de l'immobilisation

Pour répondre à une demande croissante de sa clientèle, la société « FORME ET BIEN ETRE » a fait l'acquisition en janvier 2012 d'un nouveau spa (annexe 1).

Cette immobilisation est amortie selon le mode linéaire. La durée d'utilisation prévue est de 4 ans et la date de mise en service est le 1^{er} février 2012.

Question 1 : Présenter le plan d'amortissement du spa (annexe 3 à rendre complétée avec la copie). Enregistrer au journal l'annuité d'amortissement de l'année 2012. (3 points)

Concours : SA CLASSE NORMALE
EXTERNE COMMUN

Session 2013

SUJET

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **COMPTABILITE ET FINANCE**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Financement de l'immobilisation

Pour financer l'acquisition du spa, la société FORME ET BIEN ETRE a recherché différents modes de financement possibles. Elle a finalement obtenu de sa banque, un prêt de 10 000 € remboursable en 3 ans par semestrialités constantes au taux annuel de 4 %. Le versement des fonds a été réalisé le 31 janvier 2012 et le 1^{er} remboursement est prévu le 31 juillet 2012. (annexe 2) :

Question 2 : Présenter l'écriture d'inventaire liée à l'emprunt. Au respect de quel principe comptable satisfait cette écriture ? (1,5 point)

Question 3 : Calculer le coût total supporté par la société FORME ET BIEN ETRE pour cet emprunt. (0,5 point)

Question 4 : Présenter les autres modes de financement d'une immobilisation en précisant les avantages et les inconvénients pour chacun d'eux. (2 points)

Suivi d'un compte client

Début octobre 2012, la société FORME ET BIEN ETRE procède à des travaux de vérification concernant un gros client. Il s'agit du Comité d'Entreprise de la société DOMO 31 employant 3 000 personnes. Le délai de règlement accordé à ce client est de 15 jours.

Question 5 : Effectuer le lettrage du compte du client DOMO 31 en annexe 4 (à rendre avec la copie) et déterminer le solde de ce compte. (1,5 point)

Question 6 : Analyser le solde du compte du client DOMO 31 et proposer des actions à mener face à cette situation. (1,5 point)

Concours : SA CLASSE NORMALE
EXTERNE COMMUN

Session 2013

ANNEXE


Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **COMPTABILITE ET FINANCE**


Durée : 3 heures

Coefficient : 2

ANNEXE 1 – FACTURE D'ACQUISITION DU SPA

	Piscinella - 15 Avenue Pierre Lantelme - 06700 Saint Laurent du Var (France)	
	doit	FORME ET BIEN ETRE Avenue de Lantras 31280 Brémil-Lasage
LE 31 JANVIER 2012		
facture N° 620		
Spa à Skimmer gamme EMOTION ALLEGRO 7 places		10 000,00 €
	transport	500,00 €
	installation et réglages	400,00 €
	total HT	10 900,00 €
	escompte 2 %	218,00 €
	Net financier HT	10 682,00 €
	TVA 19,6 %	2 093,67 €
	TOTAL TTC	12 775,67 €
Règlement par chèque à réception		

ANNEXE 2 – TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TRANSMIS PAR LA BANQUE

capital emprunté	10 000,00 €					
taux d'intérêt annuel TEG	4,00%		durée		3 ans	
montant semestrialité	1 785,26 €		nombre semestrialité		6	
échéances	capital début période		amortissement	intérêts	semestrialité	capital fin de période
31/07/2012	10 000,00 €	1 585,26 €	200,00 €	1 785,26 €	8 414,74 €	
31/01/2013	8 414,74 €	1 616,96 €	168,29 €	1 785,26 €	6 797,78 €	
31/07/2013	6 797,78 €	1 649,30 €	135,96 €	1 785,26 €	5 148,48 €	
31/01/2014	5 148,48 €	1 682,29 €	102,97 €	1 785,26 €	3 466,19 €	
31/07/2014	3 466,19 €	1 715,93 €	69,32 €	1 785,26 €	1 750,25 €	
31/01/2015	1 750,25 €	1 750,25 €	35,01 €	1 785,26 €	0,00 €	

	Académie :	Session 2013	ANNEXE
	Concours : SA EXTERNE COMMUN CLASSE NORMALE		
	EP2	Option : COMPTABILITE ET FINANCE	
	NOM :		
	PRENOM :		
	Né(e) le :		
	Concours SA EXTERNE COMMUN CLASSE NORMALE		Session 2013
	EP2	Option : COMPTABILITE ET FINANCE	

ANNEXE 3 TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU SPA
A rendre complétée avec la copie

Valeur d'origine SPA		Durée		Date de mise en service
Base amortissable		Taux linéaire		
Périodes	Base	Amortissement	Cumul	Valeur comptable nette
31/12/2012				
31/12/2013				
31/12/2014				
31/12/2015				
31/12/2016				

	Académie :	Session 2013	ANNEXE
	Concours : SA EXTERNE COMMUN CLASSE NORMALE		
	EP2	Option : COMPTABILITE ET FINANCE	
	NOM :		
	PRENOM :		
	Né(e) le :		
	Concours SA EXTERNE COMMUN CLASSE NORMALE		Session 2013
	EP2	Option : COMPTABILITE ET FINANCE	

ANNEXE 4 – EXTRAIT DU GRAND LIVRE – COMPTE CLIENT DOMO31
A rendre complétée avec la copie

COMPTE 411247 – CLIENT DOMO31				
Date	Libellé	Débit	Crédit	Lettrage
01/01/2012	A nouveau	1 877,72		
06/01/2012	Facture n° 1236	2 748,34		
15/01/2012	Facture n° 1262	321,98		
16/01/2012	Chèque n° 741856		1 252,73	
21/01/2012	Chèque n° 741864		624,99	
22/01/2012	Avoir A 905		2 748,34	
24/09/2012	Facture n° 1540	954,74		
29/09/2012	Facture n° 1542	2 698,71		
05/10/2012	Chèque n° 750654		954,74	